

**mazars**

Le Ouessant  
9 rue Maurice Fabre  
35 000 Rennes



KPMG S.A.  
Parc Edonia - Bâtiment S  
Rue de la Terre Victoria  
CS 46806  
35768 Saint-Grégoire Cedex

## **Lumibird**

**Attestation des commissaires aux comptes  
sur les informations communiquées dans le  
cadre de l'article L. 225 115 4° du code de  
commerce relatif au montant global des  
rémunérations versées aux personnes les  
mieux rémunérées pour l'exercice clos le  
31 décembre 2022**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2022

Mazars  
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et conseil de surveillance  
Siège social : 61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie  
Capital de 8 320 000 € - RCS Nanterre B 784 824 153

KPMG  
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat  
aux comptes à conseil d'administration  
Capital de 5 497 100 Euros – RCS Nanterre 77 775 726 417

## Lumibird

Société Anonyme

RCS Saint Brieuc 970 202 719

### Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225 115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale des actionnaires de la société Lumibird,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225 115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 2 059 971,28 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Les commissaires aux comptes

Mazars

Rennes, le 6 avril 2023

KPMG S.A.

Rennes, le 6 avril 2023

Ludovic Sevestre  
Associé

Vincent Broyé  
Associé

**SIEGE SOCIAL**

2 rue Paul Sabatier  
22300 Lannion

FRANCE

+33 (0)2 96 05 08 00

+33 (0)2 96 05 08 01

contact@lumibird.com

www.lumibird.com

**CERTIFICATION**  
**PREVUE A L'ARTICLE L.225-115 (alinéa 4)**  
**DU CODE DE COMMERCE**

Le montant global des sommes versées (rémunérations directes ou indirectes) aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société LUMIBIRD SA. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ressort à la somme de **2 059 971,28 euros**.

Fait aux Ulis, le 06 avril 2023



Marc LE FLOHIC  
Président Directeur Général